

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE ST PIERRE DELS FORCATS  
EN DATE DU samedi 13 avril 2013 à 18h00**

**Présents:** M. BLANQUE Pierre, M. ECHARD Vincent, M. GAURENNE Claude, M. MOLINIER Jean-Luc, Melle PALAU Sandrine, M. PALAU Henri, M. RODRIGUEZ Antoine.

**Absents :** Mme CAZEILLES Joelle procuration à M. MOLINIER Jean-Luc, Mme LINTZ Ghislaine procuration à M. PALAU Henri, M. RIERE Dominique procuration à M. ECHARD Vincent, M. BONO Jean-Pierre

**Convocation :** 4/4/2013

**Secrétaire de séance:** Henri PALAU

Approbation compte-rendu de la dernière réunion du CM en date du 15/2/13

**1-affouage 2013 :**

La parcelle désignée pour l'affouage 2013 est la n°4. Les garants de l'affouage restent identiques.

M. le Maire et M. ECHARD présentent ensuite le projet de plan d'aménagement forestier présenté par l'ONF. Il n'y a pas de modification majeure, la gestion envisagée demeure similaire à l'ancien plan pour les 20 ans à venir. Seulement, la partie haute de la forêt sera moins concernée et les coupes de vente ne sont pas prévues compte du contexte économique et de la baisse du marché de la construction.

Validation unanime du conseil municipal.

**2- Projet de système d'alerte communal :**

Dans le cadre de la mise en application du plan communal de sauvegarde et de la prévention sécurité auprès de la population, il est envisagé de solliciter une inscription volontaire de la population et constituer ainsi un listing des personnes que la commune pourrait contacter pour leur laisser un message d'alerte.

Ce service serait gratuit pour la population.

La commune devra s'acquitter de l'abonnement au système (70€ / an) et aurait un coût d'appel classique par nombre de SMS.

Le conseil municipal émet un avis favorable à ce projet.

**3- Redevance occupation du domaine public de France Telecom :**

France Telecom sollicite l'ensemble des communes afin de renouveler ses conventions d'occupation du domaine public.

L'AMF nous a mis en garde afin de fixer au mieux les taux de redevances mais aussi pour vérifier le nombre de kilomètres concerné.

Un courrier sera adressé à France Telecom afin d'obtenir la cartographie des réseaux avant délibération et arrêté nécessaires.

**4- Location des salles communales :**

- La salle polyvalente sera réservée à une organisation publique
- La salle hors sac : 100€ avec une caution de 200€

Le règlement intérieur sera actualisé ainsi que le contrat de location

## 5- Délibérations budgétaires :

- Vote des comptes de gestion 2012 commune+ccas
- Vote des comptes administratifs commune+ccas
- Vote des budgets primitifs commune + ccas
- Vote des subventions aux associations
- Validation de l'affectation de résultat
- Validation des taux d'imposition locaux avec une baisse TH et TFNB
- Reconduction du taux de taxe de séjour forfaitaire
- Demande de subvention AIT (Conseil Général) pour l'équipement de la salle polyvalente et la création d'une aire de jeux.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h00,

Le Maire,  
Jean-Luc MOLINIER,



Le secrétaire de séance,  
Henri PALAU,